

Ordures ménagères : - je trie, + je paie!

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers concitoyens contribuables,

La protection de la nature, de notre environnement devient un sujet de préoccupation important et essentiel pour l'avenir de nos enfants.

Parce que nous traversons une période économique difficile, nous ne pouvons continuer à dépenser sans compter pour nos ordures ménagères : la redevance (*ce que la commune, via la communauté de communes des Sucs paie au SICTOM de l'Emblavez-Meygal pour le service d'enlèvement et traitement des ordures ménagères*) progresse fortement ces dernières années :

	Redevance sictom Emblavez-Meygal
2007	241 311,67 €
2008	289 929,32 €
2009	319 134,62 €

Les enjeux fixés par le Grenelle de l'environnement imposent pour 2012 de recycler 75% des emballages ménagers. Il convient donc de cesser nos mauvaises habitudes, et de passer progressivement au tri sélectif.

La première étape vers celui-ci consiste en l'installation de bacs jaunes en complément des colonnes écopoints installées dans le bourg.

Ce document vous explique les bons gestes, merci de le lire avec attention et de l'appliquer.

Nous vous invitons, dès aujourd'hui, à récupérer gratuitement en mairie votre sac de pré collecte (d'un volume de 50 litres)

afin de faire le tri à la maison avant de transporter les déchets recyclables dans les conteneurs jaunes.

Il reste encore tant d'autres opérations afin de contribuer à la protection de nos sites, paysages, valoriser nos déchets, trier, recycler... et ... limiter nos dépenses d'ordures ménagères.

Nous nous y efforçons chaque jour. Vous pouvez compter sur notre détermination, mais rien ne se fera sans vous.

**Pierre ASTOR
Maire de Retournac
Conseiller général de la Haute-Loire**